PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À L'ILE DES SŒURS

Mémoire à l'Office de consultation publique de Montréal

Introduction:

Je suis un résident de l'Île des Sœurs depuis 23 ans et je ne serais pas directement affecté par l'implantation de l'école sur le site proposé.

Au cours de ma carrière professionnelle j'ai occupé les postes de Président du Conseil des Transports de la Région de Montréal (1978-1983) et de Sous-ministre adjoint au Ministère des Transports du Québec (1983-1987), responsable du transport terrestre des personnes dont le transport scolaire.

Mon intervention ne veut pas remettre en cause la nécessité d'une autre école primaire à l'Île des Sœurs, mais plutôt le choix et l'aménagement du site proposé.

Argumentaire:

Dès le premier coup d'œil sur le Plan du Site, il semble évident que l'espace disponible encastré entre un quartier résidentiel déjà tout bâti et des artères majeures de circulation automobile n'est pas suffisant pour accueillir les bâtiments et les espaces de service (stationnements et cour de récréation). Il y a lieu de se demander si les personnes (élèves, professeurs et personnel administratif) destinées à fréquenter cette école pourront le faire en toute sécurité. D'autant qu'il est probable que la circulation automobile surtout à l'heure de pointe du matin soit complètement congestionnée, risquant de provoquer des accidents.

Les espaces pour le stationnement à court terme pour y faire descendre ou monter les élèves sont nettement inadéquats et pourraient même être dangereux aux heures d'affluence.

Quant au stationnement pour le personnel et les visiteurs, il ne semble pas y en avoir de prévu et il est probable que les places existantes au Parc de la Fontaine ne suffiraient pas.

Conclusion:

Sans me prononcer sur les autres aspects de ce projet, lesquels méritent aussi surement une étude plus approfondie, je suggère que faute d'une étude indépendante faite par des experts en transport sur cet aspect, ce projet soit rejeté ; et que d'autres sites soient proposés, répondant en toute sécurité aux besoins présents et futurs d'écoles à l'Île des Sœurs.

Paul Lussier 27 juin 2013